



## Finance inclusive et Covid-19

### Un webinaire international se tient du 26 au 28 mai prochain

Des experts de l'économie et de la finance inclusive d'Afrique et des Caraïbes réfléchissent sur la finance inclusive et la pandémie du coronavirus pour trouver des solutions adéquates. Les échanges se feront à travers ...



PAGE 5

## SOCIAL



### Assurance maladie au Togo

### School Assur continue ses activités

Malgré la fermeture des écoles, School Assur continue d'être au service de la bonne santé des apprenants du public. Ces derniers continuent de se faire soigner gratuitement.

PAGE 11

## COVID-19



### Changements à la tête de la CEET

### L'accès universel à l'énergie doit préoccuper la nouvelle équipe dirigeante

La Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) vient de connaître un renouvellement à sa tête. Le conseil d'administration tout comme la direction générale vient de changer de mains. Au-delà de tous les commentaires que l'on peut noter ici et là, ...

PAGE 3



## Augmentation des cas de Covid-19 au Togo Le professeur-colonel Djibril Mohaman donne les raisons

Qu'est-ce qui explique l'augmentation des contaminations au Covid-19 depuis plus d'une semaine dans notre pays ? Le professeur-colonel Djibril Mohaman, coordonnateur du comité de riposte a expliqué les raisons mercredi dernier lors de la conférence de presse hebdomadaire.

PAGE 3

## DERNIERES HEURES

### Polémiques autour du Covid organics : enfin, la raison semble prendre le dessus !

Depuis plusieurs semaines une polémique est née autour du Covid organics, un remède malgache présenté par le président Andry Rajoelina comme un préventif et un curatif contre le coronavirus. L'OMS qui ne s'est pas associée à la promotion du remède a été présentée comme un pourfendeur de la cause panafricaine. Mais depuis quelques jours, la raison semble prendre le dessus. Les deux camps commencent à dialoguer. L'on nous a fait perdre un précieux temps pendant que le virus poursuivait son avancée morbide. Les acteurs pouvaient trouver un terrain d'entente si c'est vraiment l'intérêt des peuples qui les guidait et non un certain orgueil, un leadership dans le domaine du médicament et des intérêts économiques. En tout cas mieux vaut tard que jamais. Vivement que le début de dialogue que l'on a constaté entre le président malgache et le directeur ...

PAGE 3



Que l'amour et le pardon habitent  
chaque coeur en ce temps d'adoration...

**BONNE FÊTE DE KORITÉ**



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>



## SOMMAIRE

RDC  
Jean-Pierre Bemba ne sera pas  
dédommagé par la CPI



P 4

Filière avicole  
Les acteurs appelés à honorer leur  
engagement



P 5

Contre le coronavirus  
Les motards du Togo et le Garage petit Japon  
équipent les populations de Sokodé



P 11

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

## "Le FNFI a donné une visibilité à mon activité de coiffeuse", AGBERE Mama, Bénéficiaire AJSEF

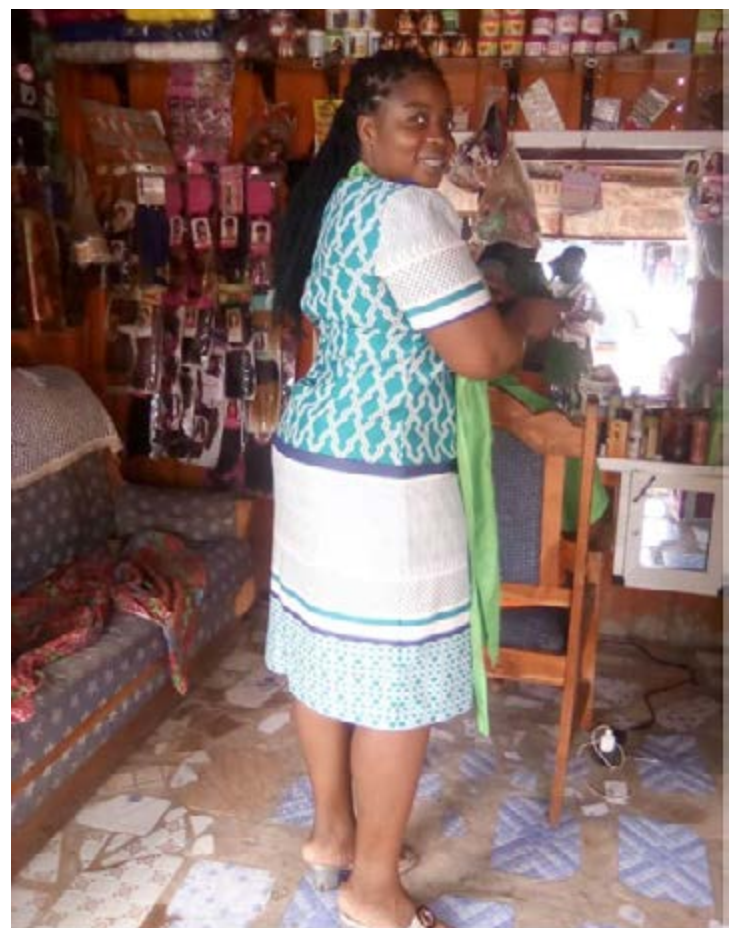
**Madame AGBERE Mama a obtenu auprès de PADES Microfinance, une institution de microfinance partenaire du FNFI, le crédit Accès des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF). Ce crédit lui a permis de s'équiper et d'exercer avec passion le métier de ses rêves, la coiffure. Elle partage son expérience dans les colonnes de Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI de ce jour...**

Coiffer a toujours été son rêve depuis sa tendre enfance. Et depuis toujours, elle s'était fait une promesse, celle de devenir aujourd'hui coiffeuse professionnelle. C'est ainsi qu'elle décide suivre une formation en coiffure, formation sanctionnée par un Certificat de Fin d'Apprentissage Professionnel (CFA). Nantie désormais de son CFA, notre interlocutrice, la trentaine résolue, pour ne pas désapprendre aide une grande sœur qui elle, a déjà son atelier bien équipé. Pendant 10 mois, elle aide alors celle qu'elle appelle affectueusement "Ma sœur", une aide qui a permis à Mama de perfectionner davantage les techniques de coiffure qu'elle semblait bien maîtriser déjà. Le temps passa et elle se rendit compte qu'il fallait qu'elle prenne son destin en mains, voler de ses propres ailes en ouvrant son propre atelier. Mais comme elle se l'imaginait déjà, c'est les ressources financières

qui constituent son véritable goulot d'étranglement. "C'est donc suite à des conseils obtenus chez des amis du quartier, que j'ai décidé de me rapprocher de PADES Microfinance. Une fois sur place, j'ai alors participé à une séance d'information à l'endroit des bénéficiaires potentiels des produits FNFI qu'organise l'institution toutes les semaines. La séance a été édifiante et j'ai conclu que la seule chose qu'il me restait à faire était de me plier aux conditions requises, constitution du groupe solidaire, formation en technique de gestion du crédit avant l'obtention du crédit. Vu que j'étais vraiment dans le besoin et que j'avais besoin en urgence de ce crédit pour pouvoir me prendre en charge, il ne m'a pas été du tout difficile de me plier à toutes ces conditions pour pouvoir être éligible au crédit AJSEF." Une fois toutes les conditions requises, Mama ne met pas longtemps pour recevoir le précieux sésame.

"J'ai enfin un premier crédit de 3000.000FCFA. Quelle ne fut pas ma joie quand j'ai obtenu le crédit. Ce crédit ajouté aux petites économies que j'avais déjà m'ont permis de pouvoir louer ce petit local et de l'équiper avec quelques kits d'outillage nécessaire pour le démarrage de mes activités. J'avoue que le début n'a pas été facile comme toute activités d'ailleurs, mais au fil du temps j'ai acquis de la notoriété et j'ai une clientèle de plus en plus nombreuse. Tenez, la cliente que voici est une de mes plus fidèles clientes, elle vient assez souvent, car je lui prodigue des soins de très bonne qualité et a très moins coût."

Après seulement quelques mois d'activité Mama a pu avec les bénéfices générés renforcer son activité en y intégrant la commercialisation des mèches et pommades pour cheveux. "Le fait pour moi d'avoir quotidiennement des clients



**Madame AGBERE Mama**

m'ont permis de mieux m'organiser pour honorer mes engagements vis-à-vis des remboursements des crédits. Et avec les autres bénéfices générés, j'ai décidé de diversifier mon activité en y intégrant la vente des mèches et des pommades pour cheveux. Comme ça quand une cliente arrive chez moi,

c'est facile pour elle d'acheter directement des mèches chez moi et me permettre de ma coiffer immédiatement. Ceci me permet de renforcer mon revenu et de renforcer par conséquent mon pouvoir d'achat. Le FNFI a donné une visibilité à mon activité de coiffeuse."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Mson de la Presse: Casier N° 53  
Siège  
Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Rachidou Zakari

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva  
Alexandre Wémima  
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Service commercial:  
DIRECT AGENCY  
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... général de l'OMS au cours de cette semaine, soit guidé par une sincère volonté de trouver une solution à la pandémie actuelle. On note que « l'OMS félicite le Madagascar pour la découverte de son remède traditionnel Covid organics et participera aux observations cliniques après signature d'une clause de confidentialité ».

Ce n'est pas trop tôt. Mais où se situait au juste le problème ? L'OMS dans un récent communiqué affirmait être complètement ouverte au recours à la médecine traditionnelle. L'organisation onusienne se vantait même d'avoir favorisé le développement de solutions innovantes issues de la pharmacopée traditionnelle contre plusieurs maladies comme le paludisme, le Sida et autres. Mais beaucoup n'ont pas compris la réticence de l'OMS à accompagner la solution malgache contre le coronavirus. Cela fut perçu comme un sabotage et pour Andry Rajoelina, la raison est simple : c'est parce que le remède est d'origine africaine. « Nos plantes médicinales ont des vertus et nos chercheurs du talent », martèle-t-il. Pour Kponou Matthieu Tobossi, un spécialiste togolais de la médecine tradi-moderne, « quand il s'agissait de venir à Madagascar et dans d'autres pays africains pour chercher des herbes qui ont servi pour la synthétisation de médicaments dans le cadre des activités de l'industrie pharmaceutique, l'on ne voyait pas d'inconvénients ».

« C'est lorsque les intéressés eux-mêmes décident de prendre en main leur destin qu'il y a problème ». L'on se réjouit tout de même de constater que la raison commence par prendre le dessus. Vivement que les essais cliniques que le Togo a d'ailleurs décidé de faire aussi en réceptionnant 50 boîtes de Covid organics, soient concluants, pour le bien de tous.

Edem Dadzie

Augmentation des cas de Covid-19 au Togo

Le professeur-colonel Djibril Mohaman donne les raisons

Qu'est-ce qui explique l'augmentation des contaminations au Covid-19 depuis plus d'une semaine dans notre pays ? Le professeur-colonel Djibril Mohaman, coordonnateur du comité de riposte a expliqué les raisons mercredi dernier lors de la conférence de presse hebdomadaire.

Depuis deux jours, le nombre de cas journalier semble diminuer. Mais il y a quelques jours, la panique s'est emparée du pays lorsque l'on enregistrait entre 20 et 30 cas par jour. Qu'est-ce qui peut bien expliquer cette flambée soudaine ? « Il s'agit essentiellement de personnes appartenant à la seconde vague de voyageurs, mis en quarantaine dans les préfectures », explique le professeur-colonel Djibril Mohaman. Mais, nos compatriotes doivent savoir que le virus est bel est bien rentré au sein des communautés. Puisque les voyageurs qui arrivent dans un nombre important de cas, entrent en contact avec des proches. C'est pourquoi d'ailleurs précise le colonel, « à partir d'un certain seuil de contamination dans un canton de notre pays, nous soumettons tous les habitants de ce canton au test de Covid-19 ».

Que dire alors des prisons où l'on a détecté un nombre important de cas ? « Le président de la République a ordonné que l'ensemble des détenus du pays soient testés et que les cas positifs soient pris en charge », ajoute le professeur Mohaman. De plus, désormais, tout nouveau détenu est obligatoirement testé, puis mis en quarantaine pour la période d'incubation du virus qui est généralement de 14 jours.

« Nous devons apprendre à vivre avec le virus »



Un agent de la force anti-pandémie

Selon le professeur-colonel Djibril Mohaman, « nous devons apprendre à vivre avec le virus » en prenant les mesures qui s'imposent. Pour lui, personne ne peut aujourd'hui prédire le temps que durera cette pandémie. De la même façon que l'on a dû composer avec certaines maladies, jusqu'à ce

que l'on trouve un vaccin, un remède ou que le virus même disparaisse, il faut s'y adapter. Pour l'instant le gouvernement n'a pas rendu obligatoire le port du masque, mais c'est un geste qui doit rentrer automatiquement dans les habitudes. Son efficacité a été démontrée dans tous

les pays. En tout cas, dès que le gouvernement rendra accessible à tous les citoyens des masques aux normes, cela ne tardera pas à devenir obligatoire. Le respect des mesures barrières dont la distance sociale doit aller de soi.

Edem Dadzie

Changements à la tête de la CEET

L'accès universel à l'énergie doit préoccuper la nouvelle équipe dirigeante

La Compagnie énergie électrique du Togo (CEET) vient de connaître un renouvellement à sa tête. Le conseil d'administration tout comme la direction générale vient de changer de mains. Au-delà de tous les commentaires que l'on peut noter ici et là, il faudrait que la nouvelle équipe dirigeante ait en tête un objectif très important : l'accès universel à l'énergie.

Les anciens dirigeants de la CEET sont accusés de plusieurs malversations financières et de gestion catastrophique qui risqueraient même de plomber cette grande société d'Etat. Si cela est vrai, alors ces derniers doivent rendre des comptes. La nouvelle équipe aura alors dans ce cas, un important travail d'assainissement à accomplir. Toutefois, il n'échapperait pas à cette nouvelle équipe que beaucoup de zones de notre

pays souffrent encore de déficit énergétique. Certains de nos compatriotes sont obligés de risquer leurs vies en faisant des branchements illégaux. Il ne devrait pas non plus échapper à Diog-Bath Laré Santiégou, le nouveau directeur général, que le gouvernement togolais ambitionne d'atteindre 100% d'accès à l'énergie d'ici 2030, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations unies. Evidemment, le Togo compte beaucoup

miser sur les énergies renouvelables dont le solaire. A ce jour, l'Agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER) joue un grand rôle pour y parvenir.

Les projets Cizo et de construction de centrales solaires photovoltaïques étaient déjà en bonne marche. D'ailleurs le nouveau directeur de la CEET est un ancien de Bboxx-Togo, de Contour global et qui dispose de plusieurs années



Laré Santiégou

d'expérience dans le domaine des énergies. Il devrait donc pouvoir appréhender rapidement les besoins du terrain et y apporter les solutions. Monsieur Laré Santiégou

est donc très attendu par nos compatriotes dont bon nombre se plaignent souvent de la qualité des services de l'institution dont il vient de prendre la tête.

TM

Bénin / Justice

## La Cour d’appel de Cotonou réduit la peine du journaliste Ignace Sossou

**Peine réduite pour le journaliste béninois Ignace Sossou. Condamné en décembre 2019 à 18 mois de prison ferme et d’une amende de 200 mille francs, la Cour d’appel de Cotonou, dans son délibéré du mardi 19 mai 2020, vient de réduire la peine à 12 mois de prison ferme et d’une amende de 500 mille francs. Une décision qui ne surprend pas, même si les avocats de la défense estiment que la justice béninoise a raté l’occasion de redorer son blason.**

Pour la défense, les actes reprochés au journaliste ne devraient pas faire objet d’une action en justice mais d’un droit de réponse. « Lorsqu’il y a des erreurs dans sa publication, on exige un droit de réponse. On ne poursuit pas ». Pour Me Dossou Robert, Ignace Sossou n’a commis aucune infraction pénale justifiant une peine d’emprisonnement. Malheureusement, le pouvoir béninois a choisi la voie du muselage de la presse pour encore noircir l’image de la justice aux

yeux du monde.

Interpellé à son domicile le vendredi 20 décembre 2019, le journaliste Ignace Sossou a été reconnu coupable des faits de harcèlement par le biais des moyens de communication électronique. Concrètement, le journaliste a relayé sur les réseaux sociaux des propos du procureur en live-tweets, lors d’un séminaire organisé à Cotonou par CFI. Il sera, par la suite, accusé d’avoir sorti les propos de leur contexte. Un acte qualifié de « harcèlement » par l’accusation qui

soutient que le journaliste, en agissant ainsi, a causé « une détresse émotionnelle au plaignant ». Interpellé à son domicile le vendredi 20 décembre 2019, le journaliste Ignace Sossou a été reconnu coupable des faits de harcèlement par le biais des moyens de communication électronique suivant les dispositions de l’article 550 de la Loi n°2017-20 du 20 avril 2018 portant Code du numérique en République du Bénin. Ignace Sossou n’est pas à son premier conflit avec la loi béninoise dans



Ignace Sossou

l’accomplissement de sa profession. En aout 2019, le journaliste économiste a été condamné à 1 mois de prison assorti de sursis et à 500 mille FCFA d’amende assortie de sursis pour

publication calomnieuse dans le cadre d’une enquête qu’il a menée sur l’existence de comptes offshores dans les sociétés Sobepec et Erevan Bénin.

T.M.

RDC / Programme des 100 jours

## Le neveu de Vital Kamerhe en fuite a été retrouvé et remis à la justice

**Recherché par la justice dans le cadre de l’enquête sur les détournements de deniers publics liés à la gestion du programme des 100 jours, le neveu du directeur de cabinet du président de la République a été retrouvé et remis à la disposition de la justice lundi 18 mai 2020 dernier.**



Daniel Masaro

Il se cachait dans une ferme située à la périphérie de Kinshasa, à l’est de la capitale. C’est là que les agents de l’ordre sont allés le dénicher vendredi. Et c’est lundi en fin d’après-midi que Daniel Shangalume Masaro a été transféré au parquet de Kinshasa-Matete. Il vient d’y passer la nuit. Hier mardi, il sera entendu par un magistrat, expliquent d’autres sources dans les couloirs du parquet.

Neveu de Vital Kamerhe, l’homme est supposé avoir servi d’entremetteur entre son oncle et l’homme d’affaires libanais Samih Jammal dans une transaction en rapport avec la construction pour le compte de l’Etat congolais de maisons préfabriquées. Vital Kamerhe, Samih Jammal et Muhima Ntole

(le responsable Import-Export de la présidence de la République) sont poursuivis dans cette affaire pour détournement des deniers publics. Il s’agit d’environ 50 millions de dollars américains, selon l’accusation.

Convoqué par le Parquet général près de la Cour d’appel de Kinshasa/Matete, le 14 avril dernier dans le cadre des enquêtes sur les travaux de 100 jours du programme d’urgence du chef de l’État, Félix Tshisekedi, Daniel Masaro avait pris fuite.

Par ailleurs, la cinquième demande de liberté provisoire introduite par le directeur de cabinet du président de la République a été rejetée. Vital Kamerhe devra donc rester en prison.

T.M. et Rfi.fr

RDC

## Jean-Pierre Bemba ne sera pas dédommagé par la CPI

**Il avait demandé plus de 68 millions d’euros d’indemnisation et dommages et intérêts pour avoir passé près de 10 ans en prison et pour avoir perdu l’usage de ses biens. En mars 2019, quand la requête avait été déposée au niveau de la CPI, les avocats de Jean-Pierre Bemba nourrissaient l’espoir de voir leur client être dédommagé du dépérissement de sept avions et trois villas au Portugal. Espoir enterré par la Cour pénale internationale (CPI) qui estime que Jean-Pierre Bemba n’avait pas établi qu’il avait subi une erreur judiciaire grave et manifeste.**



Jean-Pierre Bemba

La demande de l’ancien vice-président comportait deux volets : une demande d’indemnisation, ainsi qu’une demande de dommages et intérêts, en lien avec des accusations de mauvaise gestion du Greffe de la CPI de ses avoirs gelés. L’ancien chef de guerre a été acquitté par la Cour à la surprise générale en juin 2018 des accusations de meurtres, viols et pillages commis en Centrafrique par sa milice entre octobre 2002 et mars 2003, pour lesquelles il avait été condamné en première instance à 18 ans de prison. Il a toutefois été condamné pour subornation de témoins dans le cadre

de son procès, ce qui lui a valu d’être exclu de la course à la présidence en République démocratique du Congo en décembre 2018. Son avocat avait annoncé en mars 2019 demander plus de 68 millions d’euros d’indemnisation et dommages et intérêts, arguant que les biens de Jean-Pierre Bemba, dont sept avions et trois villas au Portugal, avaient « tout simplement été laissés à pourrir » pendant qu’il était derrière les barreaux à La Haye, où siège la Cour. Jean-Pierre Bemba aura passé près d’une décennie en prison avant d’être acquitté.

T.M.

**Finance inclusive et Covid-19****Un webinaire international se tient du 26 au 28 mai prochain**

**Des experts de l'économie et de la finance inclusive d'Afrique et des Caraïbes réfléchissent sur la finance inclusive et la pandémie du coronavirus pour trouver des solutions adéquates. Les échanges se feront à travers un webinaire international prévu du 26 au 28 mai.**

Ce webinaire est initié par le think and do tank Team RM, en partenariat avec le groupe Ecobank, la Confédération des institutions financières d'Afrique de l'ouest (CIF) et la Fondation Louis G. Lamothe. Cette rencontre virtuelle de haut niveau se tient sous le thème : « Finance inclusive et Covid-19 : atelier de préparation des acteurs à la résilience ». Selon les organisateurs, l'objectif est de trouver des solutions appropriées et d'anticiper les mécanismes de résilience des acteurs de l'économie réelle qui constituent 90% des unités commerciales en Afrique. Plus d'une trentaine de

personnalités sont attendues à ce webinaire. Parmi elles Lionel Zinsou, ancien Premier ministre du Bénin, Laurent Lamothe ancien Premier ministre d'Haïti, Damien Mama, coordonnateur résident du Système des Nations unies au Togo et grand témoin du webinaire et Reckya Madougou, conseillère spéciale du chef de l'Etat togolais, ancien garde des Sceaux du Bénin et présidente d'honneur du think & do tank Team RM.

**Des panels de haut niveau**

Pendant les trois jours, les panelistes échangeront sur différents thèmes.

**Reckya Madougou**

Le premier panel évoquera les « Partenariats et coopérations pour atténuer les chocs économiques et soutenir la reprise en Afrique subsaharienne et dans les PPTE en général ». Le deuxième permettra d'« identifier les stratégies et actions adaptées aux caractéristiques

du tissu économique des pays africains en assurant une offre de financement appropriée et suffisante aux acteurs de l'économie réelle ». Et le troisième parlera de la « nécessité d'impliquer les acteurs de l'économie réelle et de l'innovation dans la riposte au Covid-19 pour la relance

économique ».

« La particularité de ce webinaire est l'implication des acteurs de l'économie réelle dans le processus qui a démarré en amont par des plaidoyers et avait également mobilisé les réflexions nourries des experts et décideurs; lesdits plaidoyers et lobbying se poursuivront jusqu'à l'implémentation des meilleures pratiques » indiquent les organisateurs. Cette rencontre permettra « de positionner les acteurs au centre du débat sur la riposte afin de poser les bases d'une riposte efficace et d'une croissance inclusive et promouvoir l'avènement de sociétés plus équitables ».

Des actions sont également envisagées pour soutenir les entrepreneurs et innovateurs africains.

**Félix Tagba****Agriculture****La campagne cotonnière 2020-2021 lancée**

**Le lancement de la campagne de production cotonnière 2020-2021 s'est déroulé ce 19 mai 2020 au Palais des congrès de Kara sous le thème « Tous mobilisés pour la redynamisation et la modernisation de la filière cotonnière pour sa contribution à l'atteinte des objectifs du plan national de développement ».**

**Un espace agricole**

Le secteur cotonnier joue un rôle très stratégique dans l'économie togolaise. Première culture de rente des exploitations agricoles, le coton s'affirme comme la première culture industrielle du Togo et le 4ème produit d'exportation du pays après le clinker, le ciment et les phosphates. Il est l'un des produits agricoles qui contribue de manière substantielle au PIB, à hauteur de 1 à 4,3% selon les années. L'objectif est d'aboutir à une transformation totale du coton produit au Togo. « Au cours de nos assises, nous devrions prendre le temps d'en analyser les causes et prendre les mesures qui s'imposent afin d'améliorer sans cesse nos performances », a indiqué le directeur général de la Nouvelle société cotonnière du Togo,

Nanfame Nana Adam.

« Nous allons mettre cette campagne sous le sceau du succès. Nous devons garder un fort engagement, la discipline, la rigueur pour plus de rendements, car le coton constitue une filière importante pour l'économie nationale », a souligné monsieur Ewovor Kossi Messan, président du conseil d'administration de la nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT). Le chef de l'Etat a signifié aux producteurs à Atakpamé le 13 janvier 2020, qu'il s'engage à rechercher les voies et moyens pour redynamiser la filière afin de débloquent toutes les situations d'insatisfaction qui freinent la production.

« La campagne agricole 2020-2021 est celle de nombreux défis. Au-delà de l'impérieuse

nécessité de pouvoir augmenter les superficies en améliorant la production, la productivité et le revenu des producteurs, tous les acteurs devront trouver les approches idoines afin de se prémunir contre la pandémie au Covid-19. J'appelle donc tous les participants à cette rencontre à du pragmatisme et de l'objectivité dans tous les échanges afin que des approches susceptibles d'induire un développement véritable de la filière cotonnière au Togo », a souhaité le ministre Bataka.

La campagne 2019-2020, déroulée dans des conditions particulières, a permis d'emblaver une superficie retenue de 180.000 hectares. A l'issue de la campagne, il n'a été collecté et égrené qu'un peu plus de 116. 000 tonnes de coton-graine avec un rendement de 645 kg/ha sur un objectif de 150.000 tonnes et pour une production de 137 000 tonnes en 2018-2019. 116. 000 tonnes entre 2019-2020 contre 137 000 tonnes en 2018-2019, tels se présentent les chiffres des résultats de la production cotonnière au Togo. Le ministre de l'Agriculture Noël Bataka invite les acteurs de la filière coton à creuser pour ressortir les éléments qui ont pu occasionner cette mauvaise performance.

**Attipoe Edem Kodjo****Filière avicole****Les acteurs appelés à honorer leur engagement**

**Dans une lettre en date du 18 mai, le ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique, Noël Bataka, a appelé les acteurs de la filière avicole, les importateurs et les distributeurs de produits carnés à respecter leur engagement. Ces acteurs se sont engagés à s'approvisionner sur le marché local.**

**Noël Bataka**

Dans sa lettre, le ministre Noël Bataka a relevé que malgré plusieurs séances et l'engagement pris par les acteurs de la filière avicole, les importateurs et les distributeurs de produits carnés à s'approvisionner sur le marché local, « rien n'a été réalisé jusqu'à ce jour ».

Le ministre de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique interpelle les importateurs et distributeurs de produits de volailles. « Je demande à tous les importateurs et les distributeurs de produits de volailles de prendre toutes les mesures urgentes, à travers des contrats clairs et précis, pour l'enlèvement immédiat des volailles en souffrance d'une part, et pour la fourniture régulière de volaille d'autre part, et ceci dans un délai de quinze (15) jours à compter de la signature de la présente note », indique Noël Bataka.

Les services des douanes sont saisis pour éviter les importations des produits avicoles, à moins de disposer d'une autorisation formellement signée par le ministre chargé de la Production animale et halieutique, tel que prévu par les textes en vigueur.

**F.T.**

## Face à la pandémie du Covid-19

# Tout ce qu'il faut savoir sur le lavage des mains, l'un des gestes barrières phares

**Le monde est actuellement sous l'emprise du coronavirus avec plus de 316 000 morts. Devenu une pandémie, le coronavirus est devenu le casse-tête de tous les Etats, le Togo y compris et ce depuis le 06 mars 2020. Si malheureusement pour l'heure, aucun vaccin ou remède n'est prêt pour faire face à la pandémie, les seules armes sont les mesures d'hygiène de prévention dont le lavage des mains. Porteur d'une responsabilité de sensibilisation, Togo matin met la lumière sur le lavage des mains, le geste le plus simple et salvateur de prévention du coronavirus.**



**L**e risque de contracter une maladie respiratoire ou intestinale peut être réduit de 25 à 50% par le lavage des mains. Les virus respiratoires tels que la maladie à Coronavirus (Covid-19) se propagent lorsque du mucus ou des gouttelettes contenant le virus pénètrent dans votre corps par l'intermédiaire de vos yeux, de votre nez ou de votre gorge. Le plus souvent, ce contact a lieu

par les mains. Les mains sont également l'une des manières les plus courantes de transmettre le virus d'une personne à une autre. Durant une pandémie, le fait de se laver fréquemment les mains avec de l'eau et du savon fait partie des mesures les plus économiques, les plus faciles et les plus importantes pour prévenir la propagation d'un virus. L'Unicef en dit donc long sur le lavage des mains.

## Comment se laver correctement les mains ?

**A**près être allé à la toilette, après s'être mouché ou après avoir éternué dans ses mains. Avant et après : manger, toucher de la nourriture, boire ou fumer. Après avoir touché de la viande rouge, du poulet ou du poisson cru. Après avoir manipulé des déchets ou avoir été en contact avec des surfaces contaminées comme une poubelle ou un torchon. En rendant visite à des personnes malades ou en les soignants. Avant de préparer ou de prendre des médicaments. Après avoir été en contact avec du sang ou des liquides organiques comme des vomissures ou de la salive. Avant de soigner une plaie ou une coupure et après l'administration

des soins. Avant de mettre en place et d'enlever des lentilles cornéennes. En touchant des animaux domestiques ou sauvages ou des excréments d'animaux; après avoir manipulé des aliments ou des gâteries pour animaux de compagnie. Il est très important de s'assurer que les employés se lavent correctement les mains après être allés aux toilettes pour réduire la transmission d'infections gastro-intestinales. Il est essentiel de bien savonner les mains (un simple rinçage à l'eau est inefficace). Il est recommandé de se frotter les mains pendant au moins 30 à 40 secondes (plus longtemps si les mains sont visiblement sales). Pour être sûr de



**Appliquer sur les mains une solution hydro-alcoolique**

se laver les mains assez longtemps, on peut s'aider en chantant une petite chanson, comme « Joyeux anniversaire » ou réciter posément l'alphabet « A, B, C, etc. » deux fois ; ce qui est particulièrement utile pour les enfants. Dans ce sens, on peut aussi penser au chirurgien qui se frictionne les mains avant d'opérer (comme on peut le voir à la télévision).

Lavez-vous souvent les mains, surtout après avoir toussé, éternué ou utilisé un papier-mouchoir, avant et après les repas, avant de préparer des aliments, après avoir manipulé de la viande crue, après avoir touché à un animal et après être allé aux toilettes. Lorsque vous toussiez ou éternuez, utilisez un papier-mouchoir ou faites-le dans le creux de votre bras. Évitez

d'éternuer dans la main. Jetez les mouchoirs souillés à la poubelle. À la maison et au bureau, nettoyez les surfaces pour en éliminer les germes, notamment les poignées de porte, les interrupteurs de lumière, les téléphones et les claviers. Si vous avez des enfants, enseignez-leur les mesures d'hygiène élémentaires et comment se laver les mains adéquatement. Les jeunes enfants devraient être supervisés. Si vous utilisez un savon en pain, placez-le dans un porte-savon auto drainant que vous pourrez nettoyer en profondeur avant d'y ajouter un nouveau savon. Évitez d'utiliser le même linge humide pour nettoyer les mains de plusieurs enfants. Évitez de vous rincer les mains dans une cuvette ou un bassin d'eau. Évitez de partager le même essuie-main.

## Voici la marche à suivre, étape par étape, pour vous laver les mains efficacement.

**1re étape :** mouillez-vous les mains à l'eau courante.

**2e étape :** appliquez suffisamment de savon pour recouvrir vos mains mouillées.

**3e étape :** frottez toute la surface de vos mains, sans oublier le dos des mains et les espaces entre les doigts et sous les ongles, pendant au moins 20 secondes.

**4e étape :** rincez-vous soigneusement les mains à l'eau

courante.

**5e étape :** séchez-vous les mains avec un linge propre ou avec une serviette à usage unique. Vous pouvez aider votre enfant à se laver les mains en lui facilitant la tâche, par exemple, en installant un marchepied pour qu'il puisse atteindre l'eau et le savon tout seul. Vous pouvez aussi rendre l'exercice amusant en lui chantant sa chanson préférée pendant que vous l'aidez à se frotter les mains.

## Pendant combien de temps doit-on se laver les mains ?



Se laver les mains avec du savon et de l'eau potable

**V**ous devez vous laver les mains au minimum pendant 20 à 30 secondes. Pour vous donner une idée de ce que cela représente, c'est le temps de chanter deux fois la chanson Joyeux anniversaire dans son intégralité. Il en va de même pour les solutions hydro-alcooliques : utilisez une solution qui contient au moins 60 % d'alcool et frottez-vous les mains pendant au moins 20 secondes pour vous assurer de couvrir toute la surface de vos mains. Pour se laver les mains de façon efficace, il faut : enlever ses

bagues et autres bijoux. Utiliser de l'eau chaude et se mouiller complètement les mains. Prendre du savon et bien le faire mousser. Prenez soin de frotter entre les doigts, le dos de la main, les poignets et les avant-bras. Se nettoyer le dessous des ongles. Bien rincer sous l'eau courante propre. Se sécher les mains avec une serviette jetable ou sous le séchoir. Fermer les robinets avec une serviette en papier. Éviter de toucher des surfaces souillées en quittant la salle de bain.

## Quand doit-on se laver les mains ?

**P**our prévenir la Covid-19, vous devez vous laver les mains aux moments suivants : après avoir mouché votre nez, toussé ou éternué. Après vous être rendu(e) dans un lieu public, notamment les transports en commun, les marchés et les lieux de culte. Après avoir touché des surfaces en dehors de chez vous, notamment de l'argent. Avant, pendant et après les soins si vous vous occupez d'une personne malade. Avant et après avoir mangé.

De manière générale, vous devez toujours vous laver les mains aux moments suivants : après être allé(e) aux toilettes, avant et après avoir mangé, après avoir manipulé les poubelles, après avoir touché des animaux, dont les animaux de compagnie, après avoir changé la couche de votre bébé ou avoir aidé votre enfant à utiliser les toilettes, quand vos mains sont visiblement sales.

## Faut-il utiliser de l'eau chaude ou froide ?

**I**l est plus agréable d'utiliser de l'eau courante tiède, mais la température de l'eau n'a pas d'incidence sur l'efficacité du nettoyage. L'eau froide est tout aussi efficace que l'eau chaude pour tuer les germes et les virus, à condition d'utiliser du savon ! Les germes se propagent plus facilement à partir d'une peau mouillée qu'à partir d'une peau sèche, donc il est important de vous sécher scrupuleusement les mains.

Les serviettes en papier ou les linges propres sont le moyen le plus efficace d'éliminer les germes et d'éviter qu'ils se propagent à d'autres surfaces. N'utilisez pas d'éponges ou de torchons réutilisables, à moins de les changer tous les jours et de les laver avec du détergent. Les germes prolifèrent sur les surfaces mouillées. Pour éliminer toutes les traces de virus sur vos mains, il ne suffit pas de vous frotter et de vous rincer rapidement les mains.

## Lavage des mains et gel hydro-alcoolique : quelle préférence ?

**D**e manière générale, le lavage des mains à l'eau et au savon et le gel hydro-alcoolique sont très efficaces pour tuer la plupart des germes et des agents pathogènes, à condition d'être réalisé ou utilisé correctement. Les solutions hydro-alcooliques sont souvent plus pratiques à l'extérieur, mais elles peuvent être chères ou difficiles à trouver dans des contextes d'urgence. De plus, elles permettent de tuer le Coronavirus, mais ne tuent pas tous les types de bactéries et de virus. Elles sont relativement peu efficaces contre le norovirus et le rotavirus, par exemple.

Si vous n'avez pas de savon et d'eau courante, l'eau chlorée et les solutions hydroalcooliques contenant au moins 60 % d'alcool sont les solutions les plus efficaces. Si vous n'avez accès à aucun de ces deux produits, l'utilisation d'eau savonneuse ou de cendres peut contribuer à éliminer les bactéries, mais de manière moins efficace. Si vous devez avoir recours à l'une de ces deux méthodes, lavez-vous les mains le plus vite possible dès que vous avez accès à une installation adaptée et évitez de toucher les gens et les surfaces entre-temps.

Le lavage des mains protège contre le coronavirus et beaucoup de maladies

Le lavage des mains avec du savon est rarement pratiqué. A travers le monde entier, les taux observés quant au lavage des mains avec du savon vont de 0 à 34%. Au Togo, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est très élevé, 123 pour 1000, selon les statistiques de 2010. Aussi sur 1.000 naissances, 78 ne fêtent jamais leur premier anniversaire. Les causes des décès des enfants sont liées aux maladies diarrhéiques. Les épidémies de Choléra vécues au Togo entre 2005 et 2009 illustrent à plusieurs égards, la méconnaissance des bonnes pratiques en matière d'hygiène : le lavage des mains avec du savon est, en dépit de son caractère salvateur, une pratique rare et sa promotion bien que suscitant un changement de comportement dans les communautés, s'avère difficile. Le respect des règles d'hygiène, notamment le lavage de mains est le moyen par excellence pour prévenir le choléra et réduit à lui seul de 44% le taux de décès dus aux maladies diarrhéiques. Le lavage des mains avant les repas et après l'utilisation des toilettes, devrait devenir une habitude ancrée dans les mœurs c'est la raison pour laquelle, le gouvernement togolais, appuyé par les partenaires au développement notamment

l'Unicef, organise depuis 2009, des activités commémoratives de la journée mondiale de lavage des mains.

Rien n'est plus efficace pour se protéger contre les maladies infectieuses comme la grippe (influenza) et le rhume que le fait de bien se laver les mains (ou d'utiliser un désinfectant à base d'alcool). En plus de vous prémunir, cette mesure contribue à prévenir la transmission de maladies infectieuses. Même si elles sont propres en apparence, les mains peuvent être porteuses de germes. Les microorganismes (germes) aboutissent sur les mains de différentes manières. Quand un malade éternue ou tousse, les germes de la maladie sont expulsés dans l'air sous forme de minuscules gouttelettes. Si elles atterrissent sur vos mains et que vous touchez votre bouche, vos yeux ou votre nez sans d'abord éliminer les germes, vous devenez porteur de la maladie. Le fait de ne pas vous laver les mains, avant et après, lorsque vous préparez des aliments, après avoir manipulé de la viande crue ou être allé aux toilettes peut également vous rendre malade. En plus d'aider à prévenir la maladie, le fait de se laver les mains réduit le risque d'infecter d'autres personnes. Si vous ne vous lavez pas les mains convenablement avant d'entrer en contact avec d'autres, vous risquez de leur transmettre les germes présents sur vos mains. Le virus peut aussi se propager par les germes que des mains non lavées déposent sur des objets communs comme une poignée de porte, un clavier, un appareil ménager ou professionnel. Le contact par les mains peut propager des troubles bénins comme le rhume, mais aussi des maladies plus graves, voire mortelles. Les très jeunes enfants, les personnes âgées, celles qui sont atteintes d'une maladie préexistante ou celles dont le système immunitaire est affaibli, notamment par le VIH ou le sida, sont particulièrement vulnérables aux maladies infectieuses.

En date du 18 mai 2020 (mis à jour à 20h10), le Togo est à 13452 tests effectués, 330 cas confirmés, 212 cas actifs, 106 guéris et 12 décès. Des chiffres qui interpellent à plus de vigilance et respect des mesures préventives dont celle du lavage des mains.

**Réalisé par Attipoe Edem Kodjo**



Sagesse

Un père a laissé 17 canards comme actifs pour ses trois fils. Lorsque le Père est décédé, ses fils ont ouvert le testament. Le testament du père a déclaré que le fils aîné devrait obtenir la moitié des 17 canards, Le Fils du Milieu devrait recevoir 1/3 des 17 canards, Le plus jeune fils devrait recevoir 1 / 9e des 17 canards Comme il n'est pas possible de diviser 17 en deux ou 17 par 3 ou 17 par 9, les fils ont commencé à se battre entre eux. Alors, ils ont décidé d'aller voir un homme sage qui vivait dans une grotte pour obtenir des conseils. Le sage a écouté patiemment la Volonté. Le sage, après avoir réfléchi au dilemme, a apporté son propre canard et l'a ajouté au 17. Cela a augmenté le total à 18 canards. Maintenant, il a commencé à lire le testament du père décédé. La moitié de 18 = 9. Il a donc donné 9 canards au fils aîné.

1/3 sur 18 = 6. Il a donc donné 6 canards au fils du milieu.

Et, 1 / 9e de 18 = 2. Alors il a donné 2 canards au plus jeune fils.

Maintenant, ajoutez ceci: 9 + 6 + 2 = 17

Il reste donc 1 canard que le sage a repris.

MORALE : Il y a TOUJOURS une solution (malgré les défis). L'attitude de négociation et de résolution de problèmes est de trouver le 18e canard, c'est-à-dire le terrain d'entente. Une fois qu'une personne est en mesure de trouver un terrain d'entente, le problème est résolu. C'est parfois difficile, mais une solution sera trouvée.

Cependant, pour parvenir à une solution, la première étape consiste à croire qu'il existe une solution. Si nous pensons qu'il n'existe pas de solution, nous ne pourrions en trouver aucune!

Si vous avez aimé cette histoire, partagez-la avec tous. Vous pourriez déclencher une pensée, inspirer et éventuellement changer une vie pour toujours!

Covid 19 n'est pas la fin du monde, Dieu apportera sûrement une solution finale et y mettra fin.

Photo du Jour



Légendez et commentez la photo ci-dessus

PHARMACIES DE GARDE - LOME  
18 au 25 Mai 2020

|                  |                 |             |
|------------------|-----------------|-------------|
| CENTRE:          | face SGGG)      | 22 21 83 30 |
| SANTE :          | Près de NOPATO  | 70 44 91 37 |
| AKOFA :          | Amoutivé        | 22 21 00 97 |
| N-D de MEDJ :    | Bd 13 Jan       | 22 35 20 02 |
| BON SAMARITAIN : | BE              | 22 21 45 30 |
| KODJOVIAKOPE :   | Av D            | 22 21 89 90 |
| St KISITO :      | Bd. Kara        | 22 21 99 63 |
| PATIENCE :       | Tokoin          | 22 21 60 94 |
| PROVIDENCE :     | Bd. JP II       | 22 26 66 48 |
| UNIVERS SANTE :  | Cité OUA        | 22 61 81 43 |
| INTERNATIONALE : |                 | 22 26 89 94 |
| APOTHEKA :       | Kegué           | 22 61 57 57 |
| RAOUDHA :        | Bd Zio          | 91 61 33 32 |
| PHARMACIE:       | 2000 BE         | 22 70 01 69 |
| CHRIST:          | ROI Kagomé      | 22 27 46 66 |
| ADIDOGOME :      | d'Adidogomé     | 22 50 54 85 |
| SILOE :          | Apédokoe        | 90 80 26 39 |
| ACTUELLE :       | Ségbé;          | 22 51 11 72 |
| JAHNAP :         | Djidjolé-Gakli  | 22 51 22 86 |
| VIGUEUR :        | AGBALEPEDO,     | 22 51 63 30 |
| DELALI :         | Cacaveli        | 93 64 53 72 |
| LAUS DEO :       | Adidoadin       | 22 25 15 05 |
| APOLLON :        | Avédji          | 70 41 01 07 |
| SOLIDARITE :     | Avédji          | 22 50 37 07 |
| ADONAÏ :         | Agoè-Nyivé      | 22 50 04 05 |
| EMMAÛS :         | Mission Tové    | 96 80 09 12 |
| ESPACE VIE :     | Logopé,         | 99 85 89 07 |
| APOU ANTOINE :   | Agoè            | 22 19 12 15 |
| M'BA :           | Agoe-Légbassito | 70 27 81 81 |
| TCHEP'SON :      | Togblékopé      | 70 42 94 41 |
| ZOSSIME :        | Zossimé         | 70 46 26 64 |
| BAGUIDA :        | Baguida         | 70 42 47 77 |
| AVEPOZO :        | Avepozo         | 22 27 04 86 |

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli ) Tél: 22 21 68 51  
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)  
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919  
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28  
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919  
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)  
Tél: 22 40 04 99

Musique / Victoire Biaku

Parce qu'elle est « Somebody great »

*Sacrée voix à l'allure impressionnante, la jeune togolaise Victoire Biaku est passée de l'ombre à la lumière en remportant la saison 2 du concours musical « The Voice Afrique Francophone », en avril 2018, en Afrique du Sud. Après son sacre, Victoire a disparu complètement des radars. En mars 2019, la jeune femme sort enfin de son silence pour présenter aux mélomanes son tout premier projet musical dénommé« Bandit ». Il faut croire que Victoire sait se renaître de ses cendres. Cette fois-ci la dame revient sur la scène musicale avec un titre époustouflant. Il faut que cela soit dit en passant. Ainsi le second single qu'offre Victoire Biaku à son public est intitulé « Somebody great ».*



Victoire Biaku

Après le titre « Bandit » qui a vraiment fait long feu, et n'a d'ailleurs pas bénéficié d'une promotion musicale digne, Victoire Biaku revient avec un morceau à couper le souffle. Il s'agit de « Somebody great »

qui pourrait littéralement signifier « Quelqu'un d'important » en anglais. D'une durée de deux (2) minutes, Victoire a su passer un message saisissant. Le second single révèle une maturité artistique de la part de la jeune dame qui aurait considérablement travaillé en coulisse. Le texte du nouveau single de Victoire Biaku est en Ewé (l'une des langues togolaises) et en anglais. Elle a su bien agencer les mots sur un beat assez posé pour offrir au public d'ici et d'ailleurs une belle mélodie. Le message de Victoire Biaku signifie que chacun est né pour être quelqu'un d'important (Somebody great). « I gonna be somebody, you gonna be somebody, we gonna be somebody », est un extrait très parlant du titre Somebody great. Avec sa voix mélodieuse

la jeune togolaise a fait un passage remarquable dans cette compétition «The Voice Afrique Francophone», saison 2. Pour la récompenser, la maison de production Universal Music Africa aurait promis une prise en charge entière de l'artiste et un album à la nouvelle étoile de la musique togolaise. A part le single « Bandit » qui a été produit par ladite maison et dont la promotion laisse à désirer, plus aucun single n'est sorti depuis l'année passée. A la grande surprise, « Somebody great » sorti récemment, est à la production d'un certain VB label. Que se passe-t-il réellement ? Ou la promesse se serait tout simplement envolée dans la nature comme par magie ?

Nadia Edodji

Lire

« Crime et châtime » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 09-11

« ...L'air étouffant, la foule, la vue des échafaudages, de la chaux, des briques étalées un peu partout, et cette puanteur spéciale bien connue de tous les Pétersbourgeois qui n'ont pas les moyens de louer une maison de campagne, tout cela irritait encore les nerfs déjà bien ébranlés du jeune homme. L'insupportable relent des cabarets, particulièrement nombreux dans ce quartier, et les ivrognes qu'il rencontrait à chaque

pas, bien que ce fût jour de semaine, achevaient ce mélancolique et horrible tableau. Une expression d'amer dégoût glissa sur les traits fins du jeune homme. Il était, soit dit en passant, extraordinairement beau, d'une taille au-dessus de la moyenne, mince et bien fait ; il avait de magnifiques yeux sombres et des cheveux châtons. Bientôt il tomba dans une profonde rêverie, une sorte de torpeur plutôt, et il continua son chemin sans rien remarquer ou, plus exactement, sans vouloir rien remarquer de ce qui l'entourait. De loin en loin cependant, il marmottait quelques mots indistincts, par

cette habitude de monologuer, dont il s'avouait tout à l'heure atteint ; il se rendait compte que ses idées se brouillaient parfois dans sa tête, et qu'il était extrêmement faible : il n'avait presque rien mangé depuis deux jours. Il était si misérablement vêtu, que tout autre, à sa place, même un vieux routier, n'eût point osé se montrer dans la rue en plein jour avec ces loques sur le dos. Il est vrai que le quartier où il habitait en avait vu bien d'autres. Le voisinage des Halles centrales, les maisons closes fort nombreuses, la population d'ouvriers et d'artisans entassée dans ces ruelles et ces

impasses du centre de Pétersbourg coloraient de teintes si cocasses le tableau de la rue, que la silhouette la plus hétéroclite ne pouvait éveiller l'étonnement. Mais l'âme du jeune homme était pleine d'un si cruel mépris, que malgré sa fierté naturelle et un peu naïve, il n'éprouvait aucune honte à exhiber ses haillons. Il en eût été autrement, s'il avait rencontré quelque personne de sa connaissance, ou un ancien camarade, chose qu'il évitait en général. Néanmoins, il s'arrêta net et porta nerveusement la main à son chapeau, quand un ivrogne, qu'on emmenait dans une charrette vide, on ne sait

où ni pourquoi, au trot de deux grands chevaux, le désigna du doigt en criant à tue-tête : « Hé ! Toi, chapelier allemand ! » Le chapeau était haut, rond, tout usé, déteint, troué, couvert de taches, sans bords et tout cabossé. Cependant ce n'était pas la honte, mais un autre sentiment, voisin de la terreur, qui avait envahi le jeune homme. « Je le savais bien, marmottait-il dans son trouble, je le pressentais. Voilà qui est pis que tout. Un rien, une gaffe insignifiante peut gâter toute l'affaire. Oui, ce chapeau attire l'œil... Il se fait remarquer, justement parce qu'il est ridicule...»



[www.africardv.com](http://www.africardv.com) **Rdv**

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine



## TOGOCOM 100 JOURS DE CHANGEMENT POUR VOUS

Depuis le 25 Novembre 2019, nous avons entrepris un vaste programme de transformation pour révolutionner le secteur des télécommunications et du numérique au Togo et devenir une référence dans la sous-région.

Ce programme s'inscrit dans le Plan National de Développement (PND) et offrira à chaque togolais le meilleur du haut-débit, de la téléphonie mobile et du mobile money. Conformément à ses engagements Togocom a lancé son programme d'investissements de près de 245 millions d'euros (150 milliards de francs CFA) sur quatre (4) ans.

Pour les 100 premiers jours du changement, Togocom souhaite établir un premier bilan de ses actions concrètes et des premiers bénéfices tangibles pour ses clients.

### Nos accomplissements en chiffres



**97**  
Nouveaux sites 2G/3G+ depuis janvier 2020 vs 44 en 2019



**170 000**  
Nouveaux abonnés mobiles 4G+



**400**  
Sites 4G+ en service



**42 Mbps**  
Vitesse de téléchargement maximum sur le réseau 4G+ de Togocel



**+30 000**  
Points mobile money Mvola et T-Money en province



### Améliorer la qualité de service

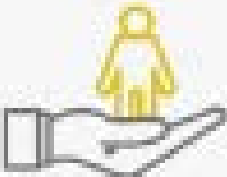
Amélioration de la disponibilité des services avec un meilleur accès voix, data et mobile money

- Sécurisation de la carte identité (en attendant celle du Gouvernement)
- Création d'un centre de pilotage opérationnel convergent avec suivi quotidien de la qualité de service
- Taux de disponibilité du réseau : **99%**
- Taux de coupure de communications : **0,48%**

### Renforcer le réseau

Amélioration de la vitesses et de fluidité des communications sur toutes les technologies (2G/3G+/4G+ & Fibre)





### Améliorer l'expérience client

- Regroupement des équipes Togocel et Togotelecom au sein du même siège (équipes intervention et service)
- Instauration d'un dialogue social et mise en place d'une politique de formation interne (**824 heures** réalisées)
- Fusion des agences Togocel et Togotelecom

### Nos prochains objectifs

- Modernisation de nos agences commerciales
- Simplification de nos offres commerciales
- Déploiement de la 5G
- Nouveaux services mobile money innovants

### Rendez-vous trimestriel

Nous communiquerons un bilan de nos réalisations et bien sûr les bénéfices directs et concrets dont chacun de nos clients pourra profiter.



Je remercie sincèrement nos collaborateurs et tous nos partenaires pour les efforts consentis pendant ces 100 premiers jours. Nous savons tous qu'il y a encore beaucoup d'améliorations à accomplir. Mais je peux vous affirmer que nous sommes tous engagés à donner le meilleur de nous-même au quotidien pour accélérer notre transformation et offrir à nos clients ce qu'ils sont en droit d'attendre.

Paulin Alazard, Directeur Général Togocom

Contre le coronavirus  
Les motards du Togo et le Garage petit Japon équipent les populations de Sokodé

Selon les actuelles statistiques liées au Covid-19 au Togo, la ville de Sokodé fait partie des villes les plus touchées. Ainsi, l'association des motards du Togo en collaboration avec le "Garage petit Japon", a fait don de matériels de protection dans la ville de Sokodé. La remise desdits kits a été effectuée ce 16 mai 2020, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la mairie centrale de Sokodé.

Les initiatives de donation de vivres et kits de protection pour soulager les populations togolaises en cette période de crise sanitaire au Togo se multiplient et ce au-delà de la région maritime. Pour aider les populations de la région centrale du Togo à riposter contre la contagion et la propagation du Covid-19 au Togo, l'association des motards du Togo et le "Garage petit Japon" ont offert des kits

de protection. Composés de 1000 masques et une douzaine de dispositifs de lavage des mains les dons ont été réceptionnés par le maire de Sokodé et seront distribués aux populations de Sokodé. « Depuis l'apparition du coronavirus ou Covid-19 au Togo, le gouvernement a annoncé d'importances mesures pour éviter sa propagation. Cependant, cette lutte n'est pas seulement celle

du gouvernement ; c'est également pour tout un chacun de nous. Ainsi, nous voulons aussi apporter notre pierre à l'édifice, en appuyant la ville de Sokodé", a affirmé Pierre Sossou-Gah », directeur du "Garage petit Japon". Selon lui, la ville de Sokodé est dans un besoin éprouvé. « Nous avons choisi Sokodé parce que Sokodé est la deuxième ville la plus touchée par la pandémie, donc nous sommes en



Cérémonie de remise des dons à la mairie de Sokodé

devoir d'aider nos frères et sœurs qui y vivent », a expliqué Pierre Sossou-Gah. Tous ces dons au profit de la population togolaise contribuent à une lutte commune contre le Covid-19. L'usage à bon escient est donc la partition que doivent jouer les bénéficiaires.

Attipoe Edem Kodjo

Assurance maladie au Togo : School Assur continue ses activités

Malgré la fermeture des écoles, School Assur continue d'être au service de la bonne santé des apprenants du public. Ces derniers continuent de se faire soigner gratuitement.

Au cours de la semaine écoulée, 8025 prestations médicales ont été faites au niveau des hôpitaux et des pharmacies. La région Maritime a été la plus active avec 3476 prestations. Avec cette performance, le nombre total de prises en charge depuis le début du

programme s'élève à 1 564 377 à la date du 17 Mai 2020. Nous vous présentons à travers ces visuels le récapitulatif des performances de cette semaine d'une part et depuis le début du programme d'autre part.

Attipoe Edem Kodjo



DIRECT AGENCE  
Agence conseil en communication

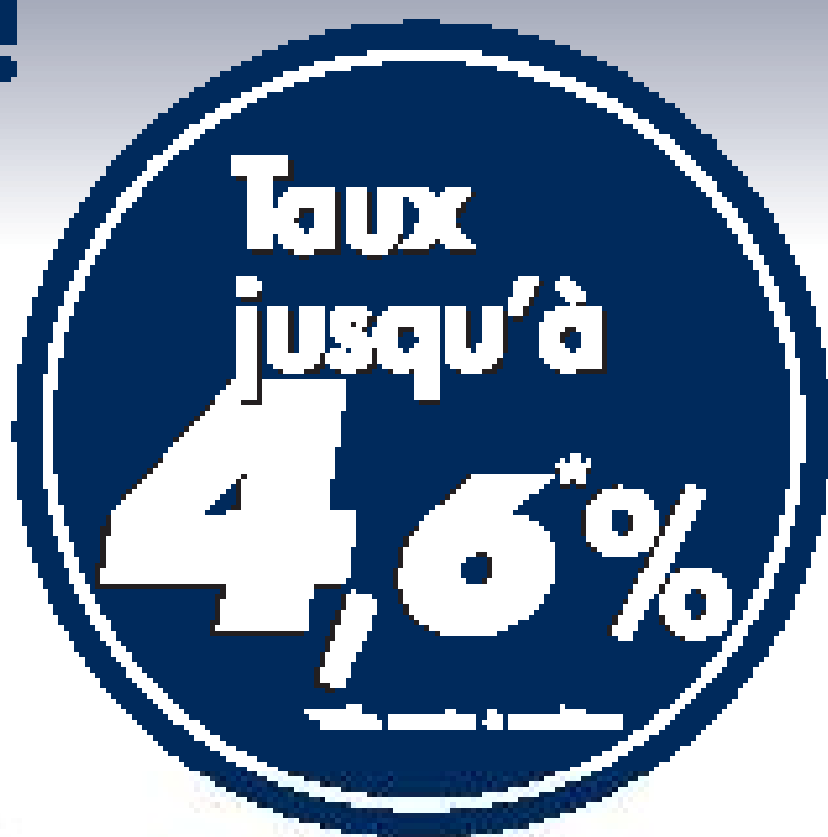


Vous êtes un annonceur, un privé,  
une agence conseil en communication  
ou un homme d'affaires !  
Vous avez besoin d'une communication  
dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive  
DIRECT AGENCE  
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé  
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

# Epargne 2020

## Voyez loin!



[www.bankofafrica.com](http://www.bankofafrica.com)

